

Souscription en faveur d'un monument à Juste Olivier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 6

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pas, c'est dommage de ça perdre, puisqu'on l'a payé. On va le boire. Ça ne peut quand même pas nous faire de mal ! »

Tu avais raison, bonne femme, pensais-je à part moi, en quittant le vieux docteur, les remèdes, le plus souvent, ça ne fait ni mal, ... ni bien.

Lo tsapé à socliet.

Vo ne sédès petètré pas cein que l'est qu'on tsapé à socliet ?

Vo z'ai bin on bugne, n'est-te pas ? kà, s'on est marià, on a adé lo tub dè noce qu'on met assebin po allà à z'einterrà et quand s'agit dè batsi lè gosses.

Et bin, se per hazà, vo z'arrevè d'allà vo chetà su voutron bugne, vo l'écliaffà à tsavon et voutron tube resté asse pillat què 'na parianna ; vo z'ai bo l'ai bailli on coup dè poing pè lo fond et lo panà avoué la mandze po lo remettre ein état, rein l'ai fà, lo tsapé est foltu et vo n'ai rein dè mi à fère que d'ein ratselà ion tot batteint naovo.

L'est por cein que lè monsus dè per la vela, que mettont lo bugne, mimameint lè dzo su senannès, ont einveintà on espèce dè tube à socliet, avoué dâi ressorts per dedein et que pào sè fère asse plliat que n'assiéta ; adon, quand vont pè lo théâtre, àobin quant sont invitâ tsi cauquon io faut fère dâi révérences, tignont cé tsapé à la man àobin dèzo lo bré, dinse ne lào gravè pas et se lào z'arrevè d'allà sè chetà dessus, lo tube n'a papi 'na brequa dè mau ; pu, quand saillont dèfrou, l'ai foltont on atout du dèzo et lè vouaigue avoué on tsapé à colonda, don on jibusse se vo volliai. Faut deré que cein est rudo quemoudo et voudrè bin ein avà ion.

Lo valet à Bancal qu'est tsi on notéro à Lozena, couennavè 'na galèza lurenna qu'avà gros à preindrè et po sè fère bin veni dâo père et dè la mère, lè z'avà invitâ po allà onna né à lo théâtre avoué sa tsarmalaira.

Noutron coo, po fère ào monsu, avà atsetâ ion dè cliào tsapé à socliet, coumeint vo z'é espliçà et, quand l'ont z' djuì on bet dè la comédie, ie soo avoué son tsapé dèzo lo bré po allà fère oquiè que ne vu pas vo deré.

Adon, quand revint po preindrè sa plliace decouté sa boun'amie, vouaigue tot lo mondo que sè met à recaffà à sè teni lè coûtès ein montreint Bancal, que restàvè tot motset, sein savà que sè deré.

Sédès-vo cein que l'étai arrevà :

On iadzo pè lè cabinets, l'avà paret posà son tsapé à socliet su la chaula et s'étai tant depatsi dè sè retraci decouté sa mia, que s'étai trompà et l'avà met dèzo son bré, na pas son tsapé, mà sédès vo quiet ?

Lo tavé dâi louyè !

Ancien document.

Le mandat bernois qu'on va lire, et qui était adressé au bailli d'Yverdon, nous montre que LL. EE. étaient très sévères au sujet des défauts corporels des ministres de l'Évangile. On pourrait même dire, en manière de plaisanterie, qu'ils ne toléraient parmi ceux-ci que des hommes marchant droit devant l'Éternel

L'Avoyer et Conseil de Berne.

Parmi ceux qui se sont présentés devant nous pour la prédication vacante par la mort de M. le doyen de Treytorrens, à Yverdon, il s'en est trouvé un qui est entré boiteux et avec un bâton. Comme donc un semblable homme ne peut pas fonctionner sa charge comme il convient à un véritable pasteur, et que nos règlements académiques veulent que l'on renvoie semblables gens, et qu'en outre la loy mo-saïque même défend de recevoir ceux qui ont quelques défauts corporels au sacerdoce, Nous l'avertissons pour que tu le fasses savoir aux ministres et professeurs de l'Académie et que sur leurs

instances de ne pas admettre aux études ceux qui auront semblables défauts corporels, mais que l'on les renvoie à apprendre quelque honnête métier.

Datum 18 février 1671.

(Extrait du recueil manuscrit des mandats bernois. Bibliothèque cantonale.)

Le Journal officiel de l'Exposition de Vevey. — Nous avons reçu le premier numéro de cette belle publication, éditée par l'Office polygraphique de Vevey (abonnement fr. 6). Le premier numéro s'annonce sous les apparences les plus flatteuses et a fait généralement une excellente impression. Le texte en est fort intéressant, et les illustrations d'une exécution irréprochable. Citons entre autres les portraits si ressemblants de M. le conseiller d'Etat Viquerat et de MM. Emile Gaudard et Fernand Chollet. Nous aimons à croire que le *Journal officiel* intéressera le pays tout entier et qu'il sera accueilli et encouragé par un grand nombre d'abonnés et de lecteurs. Voici comment il nous donne un avant-goût du tableau que présentera la place du Marché, de Vevey, pendant la durée de l'Exposition cantonale :

Tout d'abord, quel sera le premier sujet d'admiration pour les visiteurs ? C'est, nous en sommes sûrs, la gracieuse construction qui abritera les produits vaudois. Les bâtiments, chefs-d'œuvre d'élégance simple mais de bonne marque, séduiront les plus difficiles, enchanteront l'œil et flatteront l'amour-propre. Leur pur style suisse, leurs proportions importantes et décoratives au bord du Léman bien-aimé et en face de nos Alpes chéries, recueilleront tous les suffrages.

Ces bâtiments sont orientés à peu près du nord au sud dans l'axe de la rue de Lausanne, depuis laquelle on pénétrera sous le porche du pavillon central, dont l'avant-toit est surmonté d'un clocheton élançé, à la pyramide aussi hardie que gracieuse.

Ce pavillon est relié par deux courtes galeries, où l'on trouvera les bureaux et locaux de poste, de la presse, de la police, de l'infirmerie et les vestiaires, à deux pavillons d'angle octogones, dominés aussi par de coquets clochetons.

De ces extrémités partent, dans la direction du lac, les galeries des exposants, tandis que l'espace compris entre les constructions est consacré à l'emplacement de ravissants jardins, où l'on rencontrera, disséminés entre les parterres de fleurs et les massifs de verdure, de légers édifices consacrés à la pêche, à la chasse, à l'agriculture, aux vins, ainsi qu'un kiosque pour la musique.

Boutades.

Mme X... a une façon de prononcer certains mots qui trahit l'absence de la plus élémentaire instruction.

Une de ses amies disait charitablement :

— Elle trouve le moyen de faire des fautes d'orthographe en parlant !

En soirée.

La comtesse. — J'ai rêvé de vous, hier, monsieur Berlureau. Je vous voyais en voiture au Bois ..

Berlureau. — Oh, mille excuses, comtesse, je ne vous ai pas aperçue...

Berlureau, qui a épousé une veuve, entend celle-ci parler de son premier époux.

— Feu mon mari ne faisait pas ceci, feu mon mari ne faisait pas cela...

— Sapristi, fait Berlureau impatienté, je trouve que vous faites par trop la part du feu !

Au tribunal correctionnel, une vieille coquette appelée comme témoin se présente en minaudant, les cheveux blancs frisés an tié-bouchons.

— Vous vous appelez ?

— Angéline.

Le président d'un ton sévère : — A votre âge !...

Les joies de l'annonce.

Traduit d'un journal anglais :

A vendre. — Un chien de toute beauté, jeune encore, excessivement doux, facile à nourrir et mangeant tout ; aime surtout les enfants.

En quittant un de ses clients et amis, le docteur X. lui demande :

— Quand vous reverra-t-on ?

— Ma foi, je ne sais pas trop... En tous cas, si je tombais malade, je vous ferais appeler immédiatement.

— Entendu, au plaisir de vous revoir.

Entre vieux camarades.

— Ma femme est bien désagréable ! elle parle tout le temps du mari qu'elle avait avant moi.

— La mienne est bien plus désagréable encore : elle ne cesse de parler du mari qu'elle aura après moi.

A la correctionnelle :

— Mon président, vous m'octroyez aujourd'hui six mois de prison, et pour le même fait, l'année dernière, vous ne m'avez colloqué que trois mois.

— C'est vrai... Mais depuis l'Exposition tout a doublé...

THÉÂTRE. — Mardi dernier, c'était *La Muse*, une vaillante société, qui ne craint ni le travail, ni la peine, lorsqu'il s'agit de faire connaître une pièce nouvelle. A l'occasion de son dixième anniversaire, elle a entrepris d'interpréter *La Poigne*, de M. Jean Jullien, une œuvre d'une grande difficulté. — Pour la première fois à Lausanne, le spectacle devait être précédé d'une causerie de M. le professeur André, qui a dit quelques mots sur le théâtre nouveau, sur M. Jean Jullien et ses théories, enfin sur les qualités qui distinguent *La Poigne*.

Comme une représentation populaire de la pièce doit avoir lieu *mardi prochain, 12 courant*, nous ne voulons pas enlever, par des renseignements trop précis, le plaisir de la surprise aux nombreux amateurs de choses belles, qui voudront applaudir nos jeunes artistes.

Jeudi, notre troupe reprenait possession de la scène et jouait, avec grand succès, *Champignol malgré lui* et *Je dîne chez ma mère*.

Demain, dimanche, spectacle extraordinaire. Seconde représentation de *l'Arlésienne*, de Daudet, — musique de Bizet — et, pour terminer la soirée, **Le bonheur conjugal**, comédie-vaudeville en trois actes. Il y a huit jours, lors de la première représentation de *l'Arlésienne*, on ne trouvait plus une place ; l'orchestre même avait dû céder une partie de son domaine aux spectateurs. Demain, sans doute, il en sera encore ainsi. — Rideau à 8 h.

Souscription en faveur d'un monument à Juste Olivier.

Montant de la dernière liste	Fr. 426 —
Mlle Bonnard, Vuittebaruf	» 2 —
Total	Fr. 428 —

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

Le docteur HERMANN, d'Athènes (Grèce), écrit : « Les **Pilules hémotogènes du docteur Vindevoegel** m'ont toujours pleinement satisfait. Ce reconstituant est le plus efficace de tous ceux qui m'ont été soumis pour combattre avec certitude les divers cas d'anémie, de faiblesse et d'épuisement ».

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

REGISTRES

de toutes réglures et de tous formats.

REGISTRES SUR COMMANDE

EXÉCUTION PROMPTE ET TRÈS SOignée

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Howard.